



Réseau de Centres d'Excellence de l'UIT en Afrique
Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT)

Cours en ligne

**CADRE REGLEMENTAIRE POUR LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES (SFN)
ET LES FINTECHS**

Du 3 au 29 mai 2021

APERÇU / PLAN DU COURS

DESCRIPTION DU COURS

Cours	Cadre réglementaire pour les services financiers numériques et les FinTechs
Objectifs	Cette formation donne un aperçu des éléments qui, ensemble, constituent un environnement propice aux services financiers numériques et à l'inclusion financière : politique, réglementation et capacité pédagogique. Le cours présente également de nouveaux problèmes tels que la confidentialité des données et les crypto-monnaies qui n'étaient pas généralement dans l'agenda des régulateurs financiers et TIC il y a une décennie.
Dates	Du 3 au 29 mai 2021
Durée	4 semaines
Date limite d'inscription	30 avril 2021
Frais d'inscription	525 USD
Code du cours	21OI26495AFR-F

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'accessibilité des appareils électroniques au cours des dernières décennies, même pour les ménages pauvres ainsi que les ménages à revenu intermédiaire et les micro-entrepreneurs, a eu un impact positif sur l'accès et l'utilisation des services financiers numériques (SFN) pour ces segments, autrement dit sur l'inclusion financière. L'un des facteurs ayant contribué à l'amélioration de l'inclusion financière est certainement la réglementation des SFN. Si elle constitue un levier pour accélérer l'inclusion financière, la réglementation peut également constituer un frein à l'accès et à l'utilisation des SFN. Autant dire qu'elle joue un rôle central dans la diffusion et le développement des SFN et, partant, dans la possibilité d'atteindre l'objectif d'inclusion financière. Compte tenu de la complexité de l'environnement des SFN, il est impératif de s'attaquer aux problèmes clés de l'environnement réglementaire.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin du cours, le participant devra être capable de :

- Comprendre la nécessité d'une réglementation des services financiers numériques pour l'inclusion financière, en adressant les questions TIC ;
- Comprendre les problèmes et les conditions établissant la nécessité d'une réglementation et d'une conformité des services financiers numériques en adressant les questions TIC ;
- Connaître le rôle du régulateur (TIC et financier) dans la réglementation des services financiers numériques ;
- Comprendre la nécessité et les mécanismes d'une collaboration entre les régulateurs TIC et financiers ;
- Connaître les différents modèles de réglementation des SFN et des FinTechs ;
- Connaître les problèmes émergents dans la réglementation des services financiers numériques.

PUBLIC CIBLE

Ce cours est conçu comme une introduction pour ceux qui sont impliqués dans la réglementation et la supervision des services financiers numériques au sein des agences/autorités des ministères, ou ceux responsables de la conformité au sein des opérateurs de télécommunications privés. De manière non exhaustive, le cours est destiné aux personnels des :

- Ministères de l'économie numérique ;
- Autorités de régulation des postes et télécommunications ;
- Banques centrales ;
- Banques commerciales ;
- FinTechs ;
- Prestataires de services financiers numériques.

CONDITIONS D'ENTREE

Ce cours ne suppose pas ou ne nécessite pas de connaissance préalable des sujets qui seront abordés, mais cherche à fournir une compréhension des concepts, des terminologies et des problèmes émergents dans ce domaine de la finance digitale qui évolue rapidement.

FORMATEURS/INSTRUCTEURS

NOM DU FORMATEUR/INSTRUCTEUR	CONTACTS
Dr André ONANA Enseignant-Chercheur en Finance Digitale et Economie numérique à l'ESMT et chef du Département ESMT Management. Il est par ailleurs certifié en Finance Digitale par Harvard University et Certified Expert in Digital Finance de Frankfurt School of Finance and Management.	Email : andre.onana@esmt.sn Tél. : +221 70 637 03 04

EVALUATION

Deux types d'évaluation seront proposés aux participants :

- évaluations formatives : quiz et travaux pratiques ;
- évaluation sommative : examen final sous la forme de QCM.

CONTENU DU COURS

Semaine / Session	Activités	Exercices et interactions
Semaine 1	Module 1 : Environnement réglementaire des SFN <ul style="list-style-type: none">• Régulation et supervision – mandat de chaque secteur (TIC et financier) et mécanismes de collaboration• Aperçu de l'architecture réglementaire• Règlements AML et CFT• Catalyseurs et forces• Introduction à la terminologie• Approche habilitante de la régulation• Standardisation• Approches de mesure de l'habilitation	<ul style="list-style-type: none">• Travaux pratiques sur l'architecture réglementaire par pays• Quiz 1• Visioconférence 1• Visioconférence 2
Semaine 2	Module 2 : Catalyseurs de la réglementation des SFN <ul style="list-style-type: none">• Introduction aux éléments de base dans la réglementation des TIC qui affectent la réglementation des SFN (Interconnexion, interopérabilité, Qos, Qualité de services)• Aperçu des quatre catalyseurs réglementaires de base :• E-money : les bases de la protection de la valeur stockée émise par des non-banques• Due diligence des consommateurs basée sur les risques	<ul style="list-style-type: none">• Travaux pratiques sur la typologie des lois de E-money• Quiz 2• Visioconférence 3• Visioconférence 4
Semaine 3	Module 3 : Protection des consommateurs des SFN <ul style="list-style-type: none">• Les droits des consommateurs des SFN et les obligations des	<ul style="list-style-type: none">• Travaux pratiques sur les lois de protection des consommateurs• Quiz 3

	<p>prestataires de SFN à l'égard des leurs consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication d'un risque non géré pour le client • Comment améliorer la protection des clients • Création de cadres de gestion des risques • Collaboration entre le régulateur des services financiers et le régulateur des télécoms pour la protection des consommateurs • Création de différents types de cadres • Ce qui est nécessaire : impératifs pour les fournisseurs de services financiers numériques • Protection des données à caractère personnel • Les mécanismes de gestion des plaintes des consommateurs et les modes alternatifs de résolution des conflits • Politique de concurrence • Banque ouverte • Cadre de collaboration • CDP, stratégie sous-régionale de protection, stratégie nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Visioconférence 5 • Visioconférence 6
<p>Semaine 4</p>	<p>Module 4 : Défis émergents de la régulation des SFN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les défis émergents comme les monnaies alternatives • Introduction aux problèmes de confidentialité des données • Implications de la Fintech pour la réglementation des SFN • Implications de Regtech pour la régulation des SFN • Réglementation des monnaies alternatives • Sandbox 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux pratiques sur les Sandbox réglementaires des FinTechs • Quiz 4 • Visioconférence 7 • Visioconférence 8

AGENDA DU COURS

Semaine / Session	Activités	Exercices et interactions
Semaine 1: du 03 au 09 mai	Module 1 : Environnement réglementaire des SFN	TP N°1 : l'architecture réglementaire par pays Quiz 1 Forum Q/A Visioconférence 1 : Mardi 04 mai de 17h00 à 19h00 GMT Visioconférence 2 : Jeudi 06 mai de 17h00 à 19h00 GMT
Semaine 2: du 10 au 16 mai	Module 2 : Catalyseurs de la réglementation des SFN	TP N°2 : typologie des lois de E-money Quiz 2 Forum Q/A Visioconférence 3 : Mardi 11 mai de 17h00 à 19h00 GMT Visioconférence 4 : Jeudi 13 mai de 17h00 à 19h00 GMT
Semaine 3: du 17 au 23 mai	Module 3 : Protection des consommateurs des SFN	TP N°3 : lois de protection des consommateurs Quiz 3 Forum Q/A Visioconférence 5 : Mardi 18 mai de 17h00 à 19h00 GMT Visioconférence 6 : Jeudi 20 mai de 17h00 à 19h00 GMT
Semaine 4: 24 au 29 mai	Module 4 : Défis émergents de la régulation des SFN	TP N°3 : les Sandbox réglementaires des FinTechs Quiz 4 Feedback des participants sur la formation Examen final Forum Q/A Visioconférence 7 : Mardi 25 mai de 17h00 à 19h00 GMT Visioconférence 8 : Jeudi 27 mai de 17h00 à 19h00 GMT

MODE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE

Ce cours mobilisera des activités asynchrones et synchrones pour permettre aux participants d'atteindre les objectifs visés. D'une part, les participants seront encouragés à exploiter les ressources (articles, rapports, infographies, vidéos, audio, etc.) disponibles sur la plateforme et à échanger avec leurs pairs et le facilitateur via les forums qui seront créés et à mener des recherches sur les thématiques du cours dans leurs pays respectifs. D'autre part, les participants seront invités à prendre part aux visioconférences qui seront organisées deux fois par semaine pour chaque module du cours.

EVALUATION ET NOTATION

Les activités qui sont attendues de vous en tant que participant pendant la formation sont présentés ci-dessous :

Chaque semaine vous devez :

- vous connecter régulièrement à la plateforme du cours ;
- exploiter les différentes ressources pédagogiques (présentations, vidéos, articles, etc.) du cours des différentes modules ;
- répondre aux questions des travaux pratiques posées dans le forum noté ;
- poser des questions et apporter des contributions de compréhension du cours dans le forum Q/A (le forum n'est pas noté) ;
- participer aux visioconférences hebdomadaires prévues tous les mardis et jeudis ;
- répondre aux questions du quiz (le quiz est également noté).

A la fin du cours vous devez :

- évaluer la formation (l'évaluation est obligatoire et permet l'accès à l'examen) ;
- répondre aux questions de l'examen final (l'examen final est noté).

Modalités d'évaluation

Pour obtenir le certificat délivré par l'ESMT et l'UIT au terme de la formation, vous devez avoir un **score moyen égal ou supérieur à 60% (480 points)**.

Les activités suivantes seront évaluées :

Activités	Nombre	Points	Total points
Travaux pratiques (TP)	4	50	200
Quiz	4	100	400
Examen Final	1	200	200
Total			800

COORDINATION DU COURS

Coordonnateur du centre d'excellence : Nom : Dr André ONANA Titre : Coordonnateur du Centre d'Excellence UIT à l'ESMT Tel : +221 70 637 03 04 Email : andre.onana@esmt.sn	Coordinateur UIT: Nom : M. Emmanuel Niyikora Responsable de Programme, bureau de zone UIT pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar Tel : +250 788312939 Email: emmanuel.niyikora@itu.int
---	--

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Inscription sur le site de l'Académie UIT:

Veillez noter qu'afin de pouvoir vous inscrire à un cours vous **DEVEZ** au préalable créer un compte sur le portail web de l'Académie UIT à l'adresse suivante: <https://academy.itu.int/index.php/user/register>.

Inscription à la formation:

Si vous avez un compte existant ou déjà créé un nouveau compte, alors vous pouvez vous inscrire à la formation sur le lien suivant: <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue/cadre-reglementaire-pour-les-services-financiers-numeriques-et-les-fintechs>.

Vous pouvez également vous inscrire en retrouvant votre formation désirée dans notre catalogue de formation à <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue>

Paieiment

1. Paiement en ligne

Les frais de participation à cette formation sont de **525 USD**. Ce montant prend en compte l'inscription, la documentation, la pause-café et le déjeuner. Il est recommandé de procéder au paiement via le système de paiement en ligne en utilisant le lien suivant : <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue/cadre-reglementaire-pour-les-services-financiers-numeriques-et-les-fintechs>.

2. Paiement par virement bancaire

Lorsqu' il n'est pas possible de procéder à un paiement en ligne, un virement bancaire peut être fait sur le compte bancaire de l'IUT indiqué ci-dessous. Dans ce cas, le participant devra sélectionner l'option de paiement « **offline payment** » en utilisant le lien mentionné ci-dessus.

Le participant sera ainsi redirigé vers une page ou une facture lui sera émise. Sur cette base, le participant pourra transférer les frais de formation sur le compte bancaire de l'UIT. Une fois le transfert effectué, il est **IMPERATIF** que le participant soumette la preuve de paiement sur le site de l'Académie UIT, sous l'onglet « **Offline Invoices** » dans le menu principal. Il est conseillé au participant de notifier la division HCB à l'adresse : hcbmail@itu.int après qu'il est soumis sa preuve de paiement en ligne.

Tous les frais de transaction bancaire doivent être supportés par le payeur.

Si les documents susmentionnés ne sont pas présentés, le candidat peut ne pourra pas être inscrit à la formation.

3. Paiement par groupe

Si vous souhaitez payer pour plus d'un participant par virement bancaire et que vous avez besoin d'une facture pour tous, créez un compte comme **contact institutionnel**. Les contacts institutionnels sont des utilisateurs qui représentent une organisation. Tout étudiant peut demander à être un contact institutionnel ou à appartenir à une organisation existante.

Pour ce faire, accédez à la page de votre profil en cliquant sur le bouton **“My account”** dans le menu de l'utilisateur. Au bas de cette page, vous devriez voir deux boutons :

- a. Si vous souhaitez **devenir un contact institutionnel**, cliquez sur le bouton **“Apply to be an Institutional Contact”**. Cela vous redirigera vers un petit formulaire qui vous demandera le nom de l'organisation. Une fois que vous avez renseigné le nom de l'organisation que vous souhaitez représenter, cliquez sur **“continue”**, une demande est alors créée. Un responsable de l'Académie de l'UIT examinera manuellement cette demande et l'acceptera ou la refusera en conséquence.
- b. Si vous souhaitez **appartenir à une organisation existante**, cliquez sur le bouton **“Request to belong to an Institutional Contact”**. Cela vous redirigera vers un petit formulaire qui vous demandera de sélectionner l'organisation à laquelle vous souhaitez appartenir à partir d'une liste d'organisations. Après avoir sélectionné la bonne organisation et cliqué sur **“continue”**, une demande sera créée. Le contact institutionnel qui représente cette organisation acceptera ou refusera manuellement votre demande d'adhésion à l'organisation.

Coordonnées bancaires de l'UIT:

Nom et adresse de la Banque :	UBS SWITZERLAND AG Case postale 2600 CH 1211 Geneva 2 Switzerland
Bénéficiaire:	Union Internationale des Télécommunications
Numéro de Compte :	240-C8108252.2 (USD)
Swift:	UBSWCHZH80A
IBAN	CH54 0024 0240 C810 8252 2
Montant :	525 USD
Reference du paiement :	CoE-AFR 26495 - P.40590.1.03

4. Autre méthode de paiement

Si pour des raisons de régulations nationales il y a des restrictions ne permettant pas d'utiliser les options de paiement 1 et 2 ci-dessus, veuillez contacter le coordinateur de l'IUT pour plus d'assistance.